



Déclaration FSU - CDEN du 4 novembre 2015

Monsieur le Directeur académique, Monsieur le représentant du conseil départemental de Moselle, Mesdames, messieurs les membres du CDEN,

Les solutions proposées pour la rentrée 2015 ont été bien loin de régler l'ensemble des problèmes posés au système éducatif dans notre département.

Dans le premier degré, si la dotation en postes a été positive, la réalité n'a pas été transformée parce que cette dotation a été encore une fois insuffisante au regard des besoins dans notre département.

C'est en maternelle que les effectifs sont les plus chargés. Plusieurs classes sont ainsi à plus de 30 élèves et plus d'une classe sur deux dépasse l'effectif de 25 élèves.

Une fois de plus, faute de moyens suffisants, ce sont les conditions de travail des personnels qui se détériorent. Comment enseigner dans de bonnes conditions avec des classes à plus de 30 et 31 élèves en maternelle, et plus de 25 en élémentaire ?

Le SNUipp-FSU déplore également que les décharges de direction aient été réduites pour les écoles de 9 classes alors qu'il y a une volonté nationale ministérielle d'allègement des tâches des directeurs d'écoles.

Le vivier de remplaçants et d'enseignants spécialisés des RASED reste largement insuffisant et des besoins sont non couverts en terme de dispositifs pédagogiques comme le « plus de maîtres que de classes ». Les dotations sont donc nettement insuffisantes au regard des besoins de l'école primaire. Si le gouvernement veut tenir ses engagements pour l'école et la réussite de tous, le prochain budget doit amplifier les créations de postes pour le primaire. Le SNUipp avec la FSU et les enseignants, compte bien le rappeler fortement au ministère.

Dans le second degré, les retraits d'emplois effectués à cette rentrée, s'ajoutant à ceux des années précédentes, ont encore dégradé les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels.

La demande d'abrogation de la réforme « collège 2016 » reste toujours très majoritaire à la fois dans les salles de professeurs et dans l'opinion publique. La contestation ne faiblit pas comme l'a montré le succès de la manifestation nationale du 10 octobre dernier. Les enseignants, CPE, parents d'élèves, ont exprimé ensemble leur refus de se voir imposer une réforme du collège technocratique, inutilement complexe, inefficace pour résoudre les problèmes actuels du collège.

Les enseignants sont attachés à leur métier, soucieux de réformes qui aident véritablement tous les élèves à entrer dans les apprentissages. Cette professionnalité explique la révolte devant une réforme qui ignore les réalités, prend prétexte d'objectifs partagés, comme la réduction des inégalités, pour imposer des dispositifs guidés par des préoccupations gestionnaires et non pédagogiques.

Aujourd'hui, nul ne peut dire comment se passera la rentrée 2016. Penser qu'une réforme peut être efficace sans remporter l'adhésion de ceux qui seront chargés de la mise en application est une erreur. Le SNES-FSU appelle les personnels à refuser collectivement de s'impliquer dans les formations proposées, à s'opposer à toute anticipation de la réforme et à développer toutes les initiatives locales propres à bloquer sa mise en place.

La FSU souhaitait également faire part de son incompréhension face à la baisse ou même la suppression de subventions jusque-là accordées aux écoles, aux mairies ou aux associations d'écoles. Ces subventions concernent les classes transplantées en dehors de la Moselle, le financement partiel du transport des élèves vers les piscines, les entrées des sites Moselle Passion, la subvention des licences USEP... Le conseil départemental de Moselle souhaite-t-il vraiment supprimer toutes les subventions vers les écoles ?

Sans ignorer un contexte budgétaire contraint, les syndicats de la FSU dénoncent des choix qui se font au détriment des élèves et demandent le rétablissement de ces subventions au profit de tous les élèves de Moselle. détriment des élèves et demandent le rétablissement de ces subventions au profit de tous les élèves de Moselle.